



# Ledouble

## VAINCRE LE CANCER - NRB

Hôpital Paul Brousse  
12/14, avenue Paul Vaillant-Couturier – 94800 Villejuif

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Vaincre le Cancer - NRB (l'« Association ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### > *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### > *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur une première note intitulée « *changement de méthode comptable* » dans les règles et méthodes comptables en annexe des comptes annuels qui expose les modifications apportées par le règlement de l'autorité des normes comptables n°2018-06 et sur une seconde intitulée « *faits caractéristiques de l'exercice* » qui traite des impacts de la crise sanitaire.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier arrêté le 25 mars 2021 et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

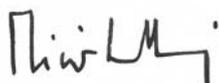
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 12 avril 2021

LEDOUBLE SAS



Olivier CRETTE

## Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- > il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- > il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- > il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- > il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- > il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	23 100	12 085	11 015	18 715
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	36 695	28 135	8 561	10 746	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>59 795</b>	<b>40 219</b>	<b>19 576</b>	<b>29 461</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	35 682		35 682	60 813	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	106 798		106 798	105 571	
<b>DISPONIBILITES</b>	1 207 406		1 207 406	1 426 868	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 390		1 390	941
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>1 351 276</b>		<b>1 351 276</b>	<b>1 594 193</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>1 411 071</b>	<b>40 219</b>	<b>1 370 852</b>	<b>1 623 654</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

# Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	403 625	403 625
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	905 489	959 842
	<b>Résultat de l'exercice</b>	(191 201)	(54 353)
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>1 117 913</b>	<b>1 309 114</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>1 117 913</b>	<b>1 309 114</b>	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total des provisions</b>			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	113 656	199 592	
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>113 656</b>	<b>199 592</b>	
DETTES (1)			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	82		
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 908	28 047	
Dettes fiscales et sociales	15 092	26 231	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	69 681	58 076	
Produits constatés d'avance	5 520	2 595	
<b>Total des dettes</b>	<b>139 284</b>	<b>114 948</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 370 852</b>	<b>1 623 654</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(191 201,05)	(54 352,67)	
(1) Dont à moins d'un an	139 284	114 948	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	82		
ENGAGEMENTS DONNES			

# Compte de Résultat

		31/12/2020	31/12/2019	
		12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services			
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Dons	305 196	519 334	
	Cotisations	5 080	14 310	
	Legs et donations		62 857	
	Autres produits de gestion courante	1 344	6	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>311 620</b>	<b>596 506</b>	
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		1 776
Variation de stock				
Autres achats et charges externes		189 233	239 688	
Impôts, taxes et versements assimilés		438	662	
Rémunération du personnel		82 491	118 186	
Charges sociales		31 271	44 434	
Subventions accordées par l'association		276 461	277 366	
Dotations aux amortissements et dépréciations		10 874	7 426	
Dotations aux provisions				
Autres charges		143	6	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>590 912</b>	<b>689 544</b>	
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>(279 292)</b>	<b>(93 038)</b>	
Charges financières		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	2 764	2 769	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières		4	
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2 764</b>	<b>2 765</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>		<b>(276 528)</b>	<b>(90 273)</b>	
Produits financiers	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
	Impôts sur les sociétés	609	591	
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	259 957	304 750	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	174 021	268 239		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>574 341</b>	<b>904 025</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>765 542</b>	<b>958 377</b>	
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(191 201)</b>	<b>(54 353)</b>	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	<b>CHARGES</b>			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole				

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 370 852** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **574 341** euros et un total **charges** de **765 542** euros, dégageant ainsi un **excédent** de **-191 201** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018 relatif au Plan Comptable Général et aux dispositions relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

## Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

## Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

## Fonds dédiés

Sont comptabilisés en fonds dédiés, les montants qui ont été votés par l'association mais qui n'ont pas encore été versés aux différents organismes.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

# Règles et Méthodes Comptables

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Changement de méthode comptable

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018 relatif au Plan Comptable Général et aux dispositions relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. Suite à la publication du règlement 2018-06 au Journal Officiel du 30 décembre 2018, le règlement 2018-06 remplace le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ci-après ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et abroge le règlement 99-01 du CRC. Le règlement 2018-06 s'applique obligatoirement pour les associations dont l'exercice comptable débute à partir du 1er janvier 2020.

Les principaux changements concernent la présentation d'un compte de résultat par origine et destination (ci-après CROD) et une nouvelle présentation du compte d'emploi des ressources (ci-après CER).

En application de l'article 611-2 du règlement 2020-08, prévoyant des dispositions spécifiques lors de la première application du règlement 2018-06 de l'ANC, l'association ne présente pas pour comparaison de données 2019 retraitées sous le nouveau format. Le CER de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que la note explicative sont présentés séparément dans l'annexe des comptes clos au 31 décembre 2020 et il ne figure pas de données 2019 dans le CROD.

# Annexe libre

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### **Crise sanitaire**

Les comptes annuels ont été établis conformément à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La crise sanitaire liée à la "Covid-19" est une situation préexistante à la clôture de l'exercice. Notre activité a été impactée à partir du 17 mars 2020 suite aux mesures de confinement de la population.

Les mesures de lutte contre sa propagation prises par le gouvernement ont impacté l'environnement de l'entité sans affecter de façon significative son activité.

L'ensemble des actions jugées nécessaires afin d'assurer la continuité d'exploitation a été mis en oeuvre.

A la date d'arrêt des comptes, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

### EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler autre que les éléments cités ci-dessus en lien avec la covid-19

### RECOURS A L'ACTIVITE PARTIELLE :

Du fait de la crise sanitaire du COVID 19, l'association a eu recours à l'activité partielle sur l'exercice 2020.

Les demandes d'indemnisation effectuées sur l'exercice 2020 se sont élevées à hauteur de 16 101 €.

### DONS EN NATURE AYANT DONNE LIEU A L'EMISSION DE RECUS FISCAUX :

L'association a perçu des dons en nature valorisés pour un montant global de 33 580 € sur l'exercice 2020.

Ces dons en nature ont donné lieu à l'émission de reçus fiscaux sur l'exercice 2020.

Ces dons en nature se répartissent comme suit :

- Don en nature de lots d'objet lors de gala 2020 pour 32 900 €
- Don en nature de mécénat d'entreprise pour 680 €

# Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluation	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	23 100					23 100
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>23 100</b>					<b>23 100</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	15 088					15 088
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 618		3 336		2 347	21 607
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>35 706</b>		<b>3 336</b>		<b>2 347</b>	<b>36 695</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>58 806</b>		<b>3 336</b>		<b>2 347</b>	<b>59 795</b>

# Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	4 385	7 700		12 085
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>4 385</b>	<b>7 700</b>		<b>12 085</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	9 160	1 509		10 668
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	15 801	1 666		17 466	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>24 960</b>	<b>3 174</b>		<b>28 135</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>29 345</b>	<b>10 874</b>		<b>40 219</b>

# Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 095	3 095	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	32 588	32 588	
	Charges constatées d'avance	1 390	1 390	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>37 072</b>	<b>37 072</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max . à l'origine	82	82		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	48 908	48 908		
	Personnel et comptes rattachés	2 467	2 467		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 281	11 281		
	Impôts sur les bénéfices	609	609		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	735	735		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	69 681	69 681		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 520	5 520			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>139 284</b>	<b>139 284</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

# Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 390	1 390
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 390

# Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		5 520	5 520
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>			<b>5 520</b>

--

# Charges à payer

31/12/2020

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>22 987</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>19 399</b>
FOURNISSEURS FNP	19 399	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>3 587</b>
DETTE PROV.CONGES A	2 330	
ORG CHARGES SOCIALES CP	1 257	

# Effectif moyen

31/12/2020

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1
	Professions intermédiaires	
	Employés	1
	Ouvriers	
	<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

--

# Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré	403 625			403 625
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	959 842	(54 353)		905 489
Résultat de l'exercice	(54 353)	(136 848)		(191 201)
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Dépenses refusées par l'autorité de tarification</b>				
<b>Dépenses non opposables au tiers financeurs</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>1 309 114</b>	<b>(191 201)</b>		<b>1 117 913</b>

# **Etats financiers au 31/12/2020**

## **CROD & CER**

## Compte de Résultat par Origine et Destination

Produit et charges par origine et destination	31/12/2020	
	Total	Dont générosité du public
<b>Produits par origine</b>		
<b>Produits liés à la générosité du public</b>		
Cotisations sans contrepartie	5 080	5 080
Dons, legs et mécénats		
<i>Dons manuels</i>	305 196	305 196
<i>Legs, donations et assurance vie</i>		
<i>Mécénats</i>		
Autres produits liés à la générosité du public		
<b>TOTAL I</b>	<b>310 276</b>	<b>310 276</b>
<b>Produits non liés à la générosité du public</b>		
Parrainage des entreprises		
Contributions financières sans contrepartie		
Autres produits non liés à la générosité du public	4 108	
<b>TOTAL II</b>	<b>4 108</b>	
Subventions et autres concours publics (III)		
Reprises sur provisions et dépréciations (IV)		
Utilisations des fonds dédiés antérieurs (V)	259 957	259 957
<b>TOTAL des produits par origine (I à V)</b>	<b>574 341</b>	<b>570 233</b>
<b>Charges par destinations</b>		
<b>Missions sociales</b>		
Réalisées en France		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	352 096	352 096
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>		
Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger</i>		
<b>TOTAL I</b>	<b>352 096</b>	<b>352 096</b>
<b>Frais de recherche de fonds</b>		
Frais d'appel à la générosité du public	102 619	102 619
Frais de recherche d'autres ressources		
<b>TOTAL II</b>	<b>102 619</b>	<b>102 619</b>
Frais de fonctionnement (III)	125 323	125 323
Dotations aux provisions et dépréciations (IV)	10 874	10 874
Impôt sur les bénéfices (V)	609	
Report en fonds dédiés de l'exercice (VI)	174 021	174 021
<b>TOTAL des charges par destinations (I à VI)</b>	<b>765 542</b>	<b>764 933</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>-191 201</b>	<b>-194 700</b>

**Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public**

Emplois par destination	31/12/2020	Ressources par origine	31/12/2020
<b>Emplois de l'exercice</b>		<b>Ressources de l'exercice</b>	
Missions sociales		Ressources liées à la générosité du public	
Réalisées en France		Cotisations sans contrepartie	5 080
<i>Actions réalisées par l'organismes</i>	352 096	Dons, legs et mécénats	
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France</i>		Dons manuels	305 196
Réalisées à l'étranger		Legs donations et assurance vie	
<i>Actions réalisées par l'organismes</i>		Mécénats	
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger</i>		Autres ressources liées à la générosité du public	
Frais de recherche de fonds			
Frais d'appel à la générosité du public	102 619		
Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de fonctionnement (III)	125 323		
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>580 038</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>310 276</b>
Dot aux prov et dépréciations (IV)	10 874	Reprise sur prov et dépré (II)	0
Report en fonds dédiés de l'exercice (V)	174 021	Utilisation des fonds dédiés antérieurs (III)	259 957
Excédent de la générosité du public de l'ex	0	Déficit de la générosité du public de l'exercice	194 700
<b>TOTAL</b>	<b>764 933</b>	<b>TOTAL</b>	<b>764 933</b>
		Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 279 653
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-280 636
		(-) Investissement et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	-9 885
		<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>1 008 902</b>

Contributions volontaires en nature	31/12/2020	Ressources de l'exercice	31/12/2020
<b>Emplois de l'exercice</b>		<b>Ressources de l'exercice</b>	
Contributions volontaires aux missions sociales		Contributions volontaires liées à la générosité du public	
Réalisées en France	0	Bénévolat	
Réalisées à l'étranger		Prestations en nature	
<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	Dons en nature	0
Contributions volontaires à la recherche de fonds (II)	0		
Contributions volontaires au fonctionnement (III)	0		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public</b>	<b>31/12/2020</b>
Fonds dédiés en début d'exercice	199 592
(-) Utilisation	259 957
(+) Report	174 021
<b>Fonds dédiés en fin d'exercice</b>	<b>113 656</b>

## CER 2019

Modèle de tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 101 540,84
<b>1 - MISSIONS SOCIALES *</b>			<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>		
<b>1.1. Réalisées en France</b>			<b>1.1. Dons et legs collectés</b>		
- Actions réalisées directement	277 365,57	277 365,57	- Dons manuels non affectés	519 333,57	519 333,57
- Dépenses sur contrats de recherche			- Dons manuels affectés		
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>			<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	77 166,67	77 166,67
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS *</b>				596 500,24	596 500,24
<b>2.1. Frais d'appel à la générosité du public</b>	167 583,75	167 583,75	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVÉS (contrats de recherche)</b>		
- Frais de recherche des autres fonds privés			<b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		
<b>2.2. Frais de recherche des autres fonds privés</b>			<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	2 774,13	
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	245 188,85	245 188,85			
		690 138,17			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	690 138,17		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	599 274,37	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>			<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	268 239,00		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	304 750,13	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>		36 511,13
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	54 352,67	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	958 377,17		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	958 377,17	633 011,37
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		23 100,00			
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		7 426,06			
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		705 812,11	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		705 812,11
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		1 028 740,10
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

## Annexe libre 2

### ANNEXE CROD & CER

#### Définition de la mission sociale :

L'association Vaincre le cancer - Nouvelles recherches Biomédicales (NRB) a pour objet de contribuer au soutien et au développement des études et des recherches biomédicales dans les domaines des cancers, des leucémies et des immunodéficiences acquises.

Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources selon le règlement comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif :

Le tableau du compte de résultat par origine et destination (CROD) et le tableau du compte emploi/ressources (CER) ont été élaborés à partir des données extraites de la comptabilité.

Compte tenu des activités spécifiques de l'association, il est précisé les points suivants sur certaines des rubriques :

- Les actions réalisées représentent les actions qui ont été réellement financées par l'association sur l'exercice en cours
- Les frais d'appel regroupent l'ensemble des coûts supportés par l'association dans le but d'obtenir des donations ou des cotisations nouvelles. Ces coûts regroupent aussi les frais de communications des différentes avancées faites (frais de manifestations, bulletin d'informations...), ainsi que les charges de personnel liées.
- Les investissements et désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice comprend le montant des immobilisations, diminué du montant des dotations aux amortissements des immobilisations et diminué du prix de vente des immobilisations.
- L'utilisation des fonds dédiés liés à la générosité du public de l'exercice représentent le montant des engagements dans les nouveaux projets que l'association a prise sur l'exercice
- Le report des fonds dédiés liés à la générosité du public représente les engagements que l'association a retirés sur l'année. Ce retrait peut être lié à une résiliation du contrat ou à l'annulation de l'engagement car ce dernier a été réellement financé sur l'exercice.
- Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fraction d'immobilisations financées par ces ressources sur l'exercice antérieur.